

## ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE L'ÉCOLE

### DOCUMENT DESTINÉ AUX PARENTS

ÉCOLE : De la SeigneurieDATE : 29 mai 2023DIRECTION : Caroline ProvostDATE DU CÉ : 6 juin 2023

#### LES PRIORITÉS DE TRAVAIL POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

- ✓ Relations saines et respectueuses entre les élèves
- ✓ Enseignement des habiletés de jeux au préscolaire via l'harmonisation
- ✓ Enseigner les règles de vie dans les classes pour leur démontrer le comportement attendu : quelques mois thématiques à définir (p. ex : mois des chauds doudous (gestes de bienveillance)
- ✓ Assurer une rigueur et constance dans les actions
- ✓ Poursuivre l'implantation le programme d'habiletés sociales Hors-Piste
- ✓ Modélisation des stratégies à adopter et des comportements attendus pour éviter les conflits pour les élèves qui ont besoin d'un soutien en N2-N3 (par les TES et psychoéducatrice)

#### PERSPECTIVES 2023-2024

##### LES ACTIONS À MAINTENIR

- ✓ Gestion de classe efficace : structurée, cohérente, souple et prévisible
- ✓ Engagement du personnel enseignant quant à l'enseignement des résolutions de conflits par la **surveillance active et bienveillante**
- ✓ La surveillance par zone et le port du dossard
- ✓ Présence des anges-gardiens sur la cour : récréations et diner
- ✓ Mise en place **d'ateliers de développement des habiletés sociales par les TES en sous-groupes de besoins**
- ✓ **Boîte aux lettres** pour la **dénonciation d'actes d'intimidation**
- ✓ Poursuite de **l'encadrement par privilèges**, à l'école
- ✓ Sensibilisation du policier éducateur : conférences selon cycle-âge
- ✓ Faire participer les élèves à l'organisation d'activités pour prévenir la violence via le conseil des élèves
- ✓ Avis, violence et intimidation et mises en place de pratiques éducatives structurantes : discipline cohérente

### LES ACTIONS À BONIFIER

- ✓ Implication des parents dans les pratiques éducatives : capsules d'information via le Renseigneur-conférences-courriel aux parents suite à la tenue des ateliers Hors-Piste)
- ✓ Travailler en étroite collaboration avec nos partenaires et référer au besoin, les cas de récidive au policier éducateur et à la psychoéducatrice
- ✓ Transmission d'informations aux enseignants sur des problématique particulières et des actions entreprises
- ✓ Adoption de comportements prosociaux dans les activités sportives : gestion des écarts cas par cas

### LES ACTIONS À DÉVELOPPER

- ✓ Mettre en place des activités d'information et de sensibilisation auprès des élèves (ex. : mois de la non-violence, afficher des œuvres des élèves, affiches de sensibilisation accrochées aux murs de l'école, etc.)
- ✓ Prévention dans les classes langage et DA : soutien d'une TES
- ✓ Mettre en place davantage d'activités pendant la récréation et le diner (Structurer)
- ✓ Révision du code de vie : code de vie soutenant les comportements positifs : mode de vie
- ✓ Nouvelle obligation de la loi quant aux actes de violence à caractère sexuel : en attente des encadrements légaux
- ✓ Développer davantage le sentiment d'appartenance à l'école via les comités impliquant les élèves et via des activités sportives et culturelles